



ASPONA

ASSOCIATION POUR LA SAUVEGARDE DE LA NATURE ET DES SITES
DE ROQUEBRUNE-CAP MARTIN MENTON ET ENVIRONS

B.P. 17 – 06501 MENTON Cedex

AGRÉE N° SIREN 401 480 827 N° SIRET 401 480 827 000 21

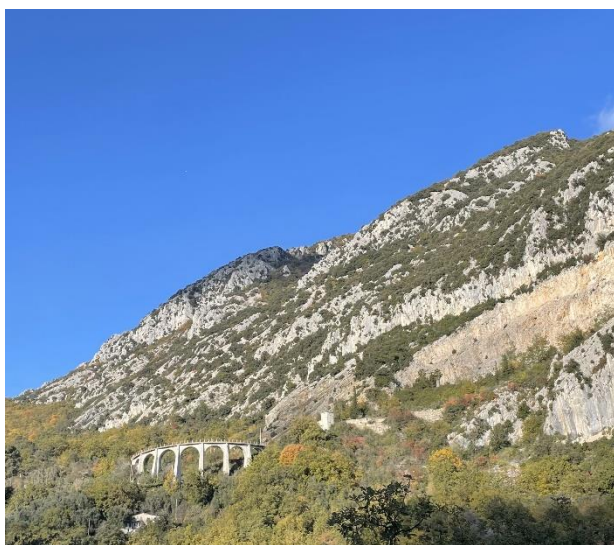
Bulletin interne de l'Association

n°1 / 2025 Janvier

Agenda :

- 1^{er} Février : Assemblée générale de l'ASPONA à l'hôtel Napoléon - Salle Jean Cocteau – 29, Porte de France à Menton (14h30 à 18h00)

- 27/1 au 26/2 : Enquête publique sur le dispositif de protection du littoral à Menton (Sablettes et Hawaï)



Un engagement prometteur

Avec l'Abbaye de Lérins, l'ASPONA est partie prenante d'un contrat de collaboration de recherche entre le laboratoire ECOSEAS de l'université de Nice, FNE PACA et FNE national pour une étude à St-Honorat sur le piétinement des forêts à macro-algues superficielles qui s'achèvera en 2026.

C'est une des 4 actions sélectionnées en PACA dans le cadre du projet "Moana - Petits Fonds côtiers de Méditerranée" qui avait fait l'objet d'une opération d'appel à dons par FNE, lors d'une émission intitulée « Les Super-pouvoirs de l'océan » diffusée sur France 2 en novembre 2023.

Les forêts de macro-algues sont soumises à de nombreuses pressions d'origine anthropogénique, telles que la destruction d'habitat, la diminution de la qualité de l'eau, le surpâturage lié à la surpêche et le changement climatique. De ce fait, les forêts marines sont en forte régression sur le pourtour Méditerranéen et plusieurs études sur leur conservation et restauration écologique sont en cours. Cependant l'écologie de la plupart des espèces et leur sensibilité aux pressions restent peu connues.

Faisons de la Nature notre complice

Un partenaire de nos combats à Menton et Roquebrune en 2018, à Gorbio en 2022, vient de nous envoyer ses vœux. Nous tenons à les partager avec vous, chers adhérents fidèles et de plus en plus nombreux. Il nous souhaite « *De l'entrain, pour continuer à exiger de vos élus la mise en œuvre des recommandations de la Loi "Climat et Résilience". D'atteindre le Zéro Artificialisation Nette (ZAN), qui oblige à repenser la ville autour des quartiers, dont l'identité s'appuierait sur des Biens Communs à partager. La somme des identités des Quartiers sera le MENTON de 2030-2080....riche de ces particularités. Est-il légitime de pouvoir disposer d'un air épuré par la Végétation, rafraîchi par la respiration des arbres, et iodé du fait de la restauration des trames vertes et bleues pour que les brises de terre et de mer puissent évacuer les masses d'air surchauffées par la ville compacte, sans prendre en compte l'environnement ?* »

Il termine son propos en nous assurant du soutien de « *la Fédération Française du Paysage, pour énoncer "diagnostic et propositions" et ainsi obliger les responsables publics à initier les Biens Communs qui nous manquent aujourd'hui, faisant de la Nature la complice de l'ingéniosité des hommes* ».

Après une année 2024 où vous avez été des centaines à vous mobiliser lors des consultations publiques à Beausoleil, Castellar, La Turbie, Menton, Sainte-Agnès, ou à relayer nos demandes et alertes en signant des pétitions ou via les réseaux sociaux par-delà les frontières italienne et monégasque, souhaitons que 2025 soit jalonnée d'actions positives pour nous tous.

Meilleurs vœux pour vous et vos proches !

Le Conseil d'administration

Recherche Plan Climat de la Riviera Française désespérément

La loi de Transition Énergétique pour la Croissance Verte d'août 2015 obligeait les intercommunalités de plus de 20 000 habitants à établir un Plan Climat-Air-Energie avant le 31/12/2018 ... Bien que particulièrement sensible au réchauffement climatique (pénuries d'eau, nuits caniculaires, épisodes catastrophiques à répétition, etc.), la CARF n'en a toujours pas ! Les 5 Plans de Quartier élaborés en 2019 et 2020 avec une centaine d'habitants (<http://aspona.org/ClimatAirEnergie.htm>) n'ont pas vu le début d'une concrétisation dans les 3 communes concernées (Menton, RCM, Beausoleil). Après 4 ans de préparation, le projet de Plan d'actions comprenant 45 fiches-projets a été soumis au Conseil de développement en mars 2024. Nous avons transmis des propositions de modification détaillées sur 28 fiches. Depuis, il ne s'est rien passé. Sur le site Internet de la CARF, la page est « *en cours de construction* » depuis février 2023.

Revégétaliser les espaces publics à Menton dès cet hiver

Notre qualité de vie et notre santé dépendent du retour de la nature en ville. Aussi, avons-nous adressé le 27/12 une Lettre ouverte au Maire (<http://aspona.org/pdf/RevegetalisationMenton.pdf>) lui demandant d'engager d'urgence une opération de plantation d'une cinquantaine de grands arbres (pas des agrumes ou des arbres exotiques qui ne font aucune ombre et réclament de l'arrosage) dans trois espaces publics : - Le long du cours René Coty entre la rue Vallière et la rue des Sœurs Munet car des emplacements sont disponibles entre les arbres maigrichons actuels ; - Sur la Place d'Armes où 20 espaces vides sur le pourtour du parking n'ont pas été comblés depuis des lustres ; - Sur le parvis de la Gare de Garavan car il est assez probable que la SNCF se contente d'arbustes sur le nouveau parking goudronné. Cette missive, bien relayée dans les médias (France 3 et Nice matin), a conduit l'Adjoint aux grands travaux à souhaiter nous « *rencontrer pour comprendre les raisons de cette demande* ».

Recours contre le Plan Local d'Urbanisme de Beausoleil

Après un examen détaillé du PLU approuvé, nous avons estimé nécessaire de déposer un recours gracieux en nous focalisant sur : - le Vallon de la Noix qui est identifié comme une zone soumise à des aléas inondation forts ou très forts (suppression de certains espaces réservés) ; - le Ténao supérieur (respect de l'OAP Trame verte et bleue, modification du plan de zonage permettant de visualiser le périmètre exact de la zone N2000 qui couvre le Vallon de l'Arme en limite avec Roquebrune-Cap Martin et adaptation du règlement pour la zone urbaine concernée).

Préfiguration du Parc marin : un partenariat qui reste à établir

Une instance de préfiguration du futur Parc marin du Cap Martin a été installée début 2024. Malgré de fortes pressions du Conservatoire du littoral, l'ASPONA n'y a pas été associée. Cet oubli est d'autant plus fâcheux que la mobilisation de l'association a été décisive pour l'abandon du projet de Port-marina au Golfe bleu porté par la commune en 1989 et pour éviter une zone de mouillage devant le Cabanon de Le Corbusier en 2020. Pour sauver les apparences, dans les tous derniers jours de l'année (20/12), une information minimaliste nous a été apportée par le cabinet du Maire et un de ses adjoints. Gageons que l'ouverture d'esprit l'emportera en 2025.

Décision de justice inédite pour atteinte à l'herbier de posidonie

C'est grâce à la plainte déposée par l'ASPONA auprès de la Gendarmerie maritime de Nice en avril 2023 pour le compte de FNE que le préjudice écologique a été reconnu pour la 1^{ère} fois, le 22/11. Le Tribunal maritime a condamné le capitaine du yacht Take Off à verser une indemnité de 86 000 €, venant s'ajouter à 20 000 € d'amende et un an d'interdiction de naviguer dans les eaux territoriales françaises (voir Bulletin de juillet 2024).

Pour poursuivre ses activités l'ASPONA a besoin de vous !

Bulletin d'adhésion, de renouvellement ou de don :

ASPONA, BP 17, 06501 – MENTON Cedex

e-mail : info@aspona.org

Nom :

Prénom :

Adresse :

Ville :

e-mail :

@

Je déclare adhérer à l'ASPONA et je règle la cotisation de 30€ (20€ pour étudiants et chômeurs)

Date :

Signature :

Cotisation déductible en partie de vos impôts – Un reçu vous sera envoyé sur demande